

Depuis quelques années déjà, notre communauté de la route et des transports vit de profondes transformations, tant sur les plans administratifs et réglementaires que techniques et économiques : le transfert de routes nationales aux Départements, la privatisation des sociétés d'autoroutes, la maîtrise d'œuvre privée, les PPP, la fusion et la réorganisation des ministères en charge de l'équipement, de l'écologie et de l'énergie, le Grenelle de l'environnement...

Dans ce contexte, le rôle des différents partenaires publics et privés évolue, de même que la nature de leurs relations. Les organismes professionnels qui les représentent et les fédèrent doivent inventer de nouvelles coopérations et notamment pour recréer une fonction fédératrice sur le plan des techniques et des technologies, car l'Etat, désormais beaucoup plus centré sur son rôle régalien, n'est plus à même d'en assurer seul le leadership, comme par le passé.

Le Comité français, qui regroupe la majeure partie de ces organismes professionnels : administrations nationales et territoriales, bureaux d'ingénierie, gestionnaires de réseaux, entreprises, industriels, organismes de formation et de recherche, fort de l'éclairage international qu'il peut également apporter, doit à l'évidence pouvoir jouer un rôle fédérateur dans cette reconstruction.

Mais revenons au présent et à l'actualité des transports dans notre pays. Après avoir organisé une journée d'études en juin 2007 sur « les transports collectifs sur autoroutes et voies rapides », très appréciée mais qui n'a malheureusement pas eu l'audience espérée, le CF-AIPCR ouvre dans « la lettre » un dossier sur « les autoroutes ferroviaires et maritimes » sous la signature du Sétra. L'intermodalité n'est pas un effet de mode, mais une nécessité à laquelle nous devons activement nous préparer !

Nous vous présentons également dans cette lettre les nouveaux comités techniques de l'AIPCR qui vont préparer les travaux du prochain congrès mondial de la route en 2011. Vous pourrez constater que la France y est toujours très active avec 3 présidents, 12 secrétaires francophones et 44 membres. Le Comité français, comme dans la période précédente, mettra prochainement en place des comités miroirs qui pourront relayer, au sein de la communauté routière française, le travail de ces experts.

La nouvelle équipe de direction du CF-AIPCR a devant elle un programme copieux et aura besoin de toutes les contributions de ses membres pour progresser. Pour ma part, je lui apporterai tout mon soutien et mes encouragements.

Je vous remercie de votre confiance et de votre aide tout au long de ces quatre années où j'ai exercé la présidence du Comité français.

*Bien amicalement,
Yves Robichon*

Sommaire

- 1 • **Éditorial**, Yves Robichon
- 2-3 • **Conseil d'administration**
Rencontres du CF-AIPCR
Journée technique Météo France
- 4-5 • **À la recherche de l'équilibre entre les modes - connaissance de l'offre et de la demande de transport de marchandises**, Floriane Torchin
- 6 • **Les prix du CF-AIPCR**
Départs et arrivée
- 7 • **Prochaines manifestations**
- 8 • **Bulletin d'adhésion**

Conseil d'administration

19 mars 2008

La réunion s'est tenue dans les locaux de Cofiroute à Rueil Malmaison sur l'A86 ouest. Nous y avons été accueillis par Fabienne Laurenceau, responsable communication de cette opération appelée « Duplex ». Nous tenons à remercier André Broto, Michel Barfety et Philippe Sergent pour l'accueil qui nous a été réservé.

L'ordre du jour était le suivant :

- rapport d'activités 2007,
- bilan financier 2007,
- cotisations 2008,
- point sur le programme des activités 2008,
- budget prévisionnel 2008,
- entrée dans le CA de Syntec et de l'AMF,
- nomination des experts dans les comités techniques de l'AIPCR,
- renouvellement du Conseil d'Administration (élection de nouveaux membres et désignation des représentants des membres statutaires),
- membres d'honneur.

L'après-midi a été consacrée à la visite des travaux du « Duplex ».

Les rencontres du CF-AIPCR

20 mars 2008, Arche de la Défense

Ces rencontres annuelles sont devenues un lieu de rendez-vous pour la communauté routière française. Celles de cette année, avec les experts anciens des comités techniques (période 2004-2007) et des nouveaux (période 2008-2011), ont permis de faire le point des résultats acquis, présentés lors du dernier Congrès Mondial de la route à Paris, et de présenter les objectifs du nouveau plan stratégique de l'AIPCR. Les Comités Miroirs ont également présenté leurs travaux. Enfin, Dominique Hucher, Directeur général des routes par intérim et Premier délégué de la France a pu se libérer et participer à la clôture de cette journée.

La liste des nouveaux experts des comités techniques est dans l'encart de cette lettre.

Vous pouvez consulter les présentations qui ont été faites au cours de cette journée sur le site du CF-AIPCR : www.cf-aipcr.org

Journée technique organisée avec Météo France

27 mars 2008 à Toulouse



Cette journée intitulée : « Infrastructures et transports : comment appréhender le changement climatique ? » était destinée à faire un point sur les implications de ce changement dans nos activités et de présenter les recherches, les études et les actions menées pour en limiter les effets sur les infrastructures et les services qui y sont associés.

L'après-midi a été consacrée à la découverte du centre de calcul de Météo France, du centre de prévision nationale et de la veine hydraulique.

Nous remercions vivement les équipes de météo France qui nous ont aidé à préparer cette journée et nous ont accueilli à la Météopole de Toulouse.

Vous pouvez consulter les présentations qui ont été faites sur le site du CF-AIPCR :

www.cf-aipcr.org

Yolande Daniel, CF-AIPCR



Conseil d'administration



Pascale Delécluse, Isabelle Bénézech, Pascal Chambon, Alain Tastet, Jacques Le Mestre, Yves robichon



Maquette du centre de calcul de Météo France



Pascale Delécluse et Cyril Save



Guy Daniel Maire adjoint de Sommières

Journée technique organisée avec Météo France



Participants à la journée

Photos : Météo-France, Pascal Taburet

À la recherche de l'équilibre entre les modes - connaissance de l'offre et de la demande de transport de marchandises

Floriane TORCHIN, Sétra

Membre du Comité technique B4 « transport de marchandises et intermodalité ».

Autoroutes ferroviaires et maritimes : les caractéristiques du transport non-accompagné

Les concepts d'autoroutes ferroviaires et maritimes désignent des offres de transport de poids lourds régulières et fréquentes sur des trains ou des navires. Ces services connaissent actuellement un développement important en Europe, en particulier sous l'impulsion de la Commission Européenne et des Etats-membres qui peuvent accorder des aides financières au démarrage des services.

On distingue deux modes d'utilisation des autoroutes ferroviaires et maritimes : en transport accompagné, quand l'ensemble poids-lourd et chauffeur routier monte sur le train ou navire ; en transport non-accompagné, quand seule la semi-remorque monte sur le train ou navire.

Le transport accompagné correspond à la « Route Roulante » ferroviaire de nos voisins alpins (Autriche, Suisse, Allemagne et Italie) et aux transports maritimes traditionnels de poids-lourds (Ro-Ro).

Le transport non-accompagné est pratiqué sur plusieurs autoroutes maritimes (Barcelone-Rome, Toulon-Rome...). En revanche, en transport ferroviaire, il n'existe actuellement qu'entre la France et l'Italie (Autoroute Ferroviaire Alpine expérimentale) et entre la France et le Luxembourg (Perpignan-Bettembourg). Le transport non-accompagné fait partie de la famille des services de transport combiné. Il se distingue cependant du transport combiné traditionnel par les matériels routiers utilisés (semi-remorque vs caisse mobile). Les caisses mobiles étant des matériels très spécifiques, un transporteur routier n'y investira que lorsqu'il est assuré de la pérennité des flux à transporter ou de la possibilité de les remplacer facilement. A contrario, les semi-remorques sont des matériels routiers non spécialisés utilisables sur tous les trajets et pour de nombreux types de marchandises. Les services d'autoroutes ferroviaires et maritimes non-accompagnés permettent ainsi une plus grande souplesse d'utilisation que le transport combiné. Les offres de transport combiné et de transport non-accompagné ne sont donc

concurrentes que sur certains marchés, et ce d'autant plus que le transport combiné s'étant développé depuis plus longtemps, il présente à l'heure actuelle une offre beaucoup plus étoffée.

Le transport non-accompagné constitue un service nouveau dans le panorama des offres de transport de marchandises, qui nécessite la mise en place par les transporteurs routiers d'organisations bien spécifiques. Une enquête réalisée auprès des utilisateurs de l'autoroute ferroviaire alpine et de l'autoroute de la mer Toulon-Rome a permis de mettre en évidence la grande diversité des organisations mises en place par les transporteurs routiers pour utiliser ces services et la diversité des utilisateurs (PME, filiales de grands groupes de transport...). Qu'il s'agisse de transport de produits industriels ou de grande consommation, ces trafics ont en commun d'être réguliers et planifiés. Le suivi des nouveaux services d'autoroutes ferroviaires permettra d'affiner la connaissance des caractéristiques de ce marché.

En termes environnementaux, l'efficacité énergétique unitaire du transport combiné est meilleure que celle du transport non-accompagné, elle-même meilleure que celle du transport accompagné. Le transport accompagné constitue donc une première étape vers du transport non-accompagné et du transport combiné.



*AFA, plate-forme d'Aiton
Photo : P. Raud, Sétra*

Quelques actualités des études et de la recherche en logistique et transport de marchandises

• Réorganisation du système ferroviaire de transport de marchandises :

l'ouverture à la concurrence du fret ferroviaire et les stratégies des grands acteurs européens conduisent aujourd'hui à des évolutions majeures dans l'organisation du transport ferroviaire de marchandises.

• Efficacité énergétique du transport routier de marchandises :

le mode routier est aujourd'hui dominant pour le transport de marchandises. Des réflexions, portant sur les caractéristiques des poids-lourds et des carburants, la gestion des circulations, les organisations logistiques... visent à améliorer son efficacité énergétique, permettant ainsi d'augmenter la productivité et de diminuer les impacts environnementaux.

• Connaissance des filières logistiques :

l'organisation des filières logistiques est un paramètre déterminant pour l'efficacité du transport de marchandises. De nombreuses études sont menées pour proposer des organisations optimisées.

Ces trois sujets, actuellement à l'étude au sein du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, sont susceptibles d'intéresser les comités de l'AIPCR et d'alimenter leurs travaux.



*Autoroute de la mer Toulon-Rome, port de Toulon
Photo : CETE Méditerranée*

Transport de marchandises et capacité des réseaux de fret

La croissance des trafics de marchandises, les préoccupations environnementales et les phénomènes de congestion font de la recherche d'une utilisation optimale des réseaux et d'un meilleur partage modal des enjeux forts du développement durable.

Pour cela, la connaissance des caractéristiques de l'offre des différents modes de transport et l'évaluation de la capacité des réseaux de fret sont indispensables.

Les autorités organisatrices de transport, les gestionnaires de réseaux et tous les acteurs du transports de marchandises, ont besoin d'informations permettant de quantifier et de qualifier mais aussi de comprendre les différents paramètres de l'offre.

Parmi ces informations on peut citer :

- les éléments du contexte réglementaire et organisationnel ;
- les caractéristiques et performances des matériels utilisés ;
- la description des réseaux et de leurs principes d'exploitation ;
- la capacité des interfaces ;
- les paramètres à prendre en compte, les indicateurs et ordres de grandeur, les méthodes nécessaires à l'évaluation des capacités ;
- les évolutions en matière de pratiques d'optimisation des services rendus par les différents modes.

Le Réseau Scientifique et Technique du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire s'investit dans ce domaine. Un guide méthodologique édité par le SETRA vient de paraître : Transport de marchandises - Caractéristiques de l'offre et capacité des modes de transport - Réf : 0807.

Pour aller plus loin :

<http://www.setra.equipement.gouv.fr/Autoroutes-maritimes-et.html>

<http://www.predit.prd.fr/predit3/>

<http://www.transports.equipement.gouv.fr/index.php3>

<http://www.setra.equipement.gouv.fr/Transport-de-marchandises,3480.html>

Les prix du cf-aipcr



Après le succès remporté lors de la sélection française pour le concours international des prix AIPCR organisé en 2006, le Comité français de l'AIPCR a décidé de décerner **les prix du CF-AIPCR** tous les deux ans.

Il s'agit d'un concours sur mémoires, ouvert aux professionnels comme aux étudiants, à titre individuel ou en équipes. Les entreprises ou organisations ne sont pas admises à concourir, mais il est autorisé de présenter des produits ou travaux développés dans un cadre professionnel. Le règlement général de ce concours est consultable sur le site du CF-AIPCR.

Le concours 2008 est ouvert dans quatre catégories distinctes :

- Conception, construction des routes
- Gestion du patrimoine routier et exploitation du trafic
- Sécurité routière
- Développement durable

Le CF-AIPCR attribuera un prix de 1 000 Euros au meilleur mémoire dans chaque catégorie, ainsi qu'un prix spécial du jury de 1 000 Euros récompensant un mémoire particulièrement innovant ou intéressant. La remise solennelle des prix du concours national aura lieu dans le cadre de la cérémonie d'ouverture du salon Interoute et Ville qui se tiendra à Rennes le 23 septembre 2008.

Chaque candidat soumettra son mémoire au plus tard le 7 juillet 2008.

Pour toutes informations complémentaires sur ce concours ou si vous envisagez d'y être candidat, prenez contact avec Yolande DANIEL à l'adresse : cf-aipcr@lcpc.fr • téléphone : 01 40 43 50 32

Yves Robichon, CF-AIPCR

Départs



Patrice RETOUR, chargé de mission web auprès du directeur scientifique du LCPC de Nantes, nous a dit au revoir le 31 janvier 2008, après 25 ans de carrière au LCPC.

Patrice a beaucoup participé aux activités de l'AIPCR. Il a été de 1986 à 2000 secrétaire général adjoint de l'AIPCR et ses premières préoccupations ont été de lancer la nouvelle revue Routes/Roads, de créer le catalogue des publications de l'AIPCR et d'initier le site internet de l'AIPCR.

Il a assuré le secrétariat du comité technique "Échanges technologiques et développement", et a été un président très actif du comité "terminologie"; c'est d'ailleurs grâce à sa contribution personnelle qu'ont été publiés divers dictionnaires techniques multilingues sur le vocabulaire spécialisé du monde routier.



Pierre JOUBERT, est parti à la retraite en mars dernier.

Après avoir effectué la première partie de sa carrière au Sétra, dans le secteur des chaussées où il a joué un rôle pivot dans le développement de divers outils de gestion des routes (Visage, Girr, Erasme) il a élargi sa palette de compétences au logiciel HDM4, développé entre l'AIPCR et la Banque Mondiale.

Pierre a rejoint le LCPC en octobre 1997 au Service d'études et de recherches internationales (SERI) à Nantes puis la délégation à l'action internationale en octobre 2002. En parallèle, il assurait des formations au logiciel HDM4 fort appréciées.

En les remerciant de tout ce qu'ils ont apporté à notre communauté routière, nous leur souhaitons un repos bien mérité et une seconde carrière toute aussi enrichissante que la première !

Yolande Daniel, CF-AIPCR

Arrivée



Bienvenue à **Yolande DANIEL** qui, depuis le 1er avril 2008, est arrivée au LCPC, à la Délégation à l'Action Internationale.

Elle était Chargée d'affaires à la Mission des affaires internationales (R-AI) de la Direction générale des Routes (DGR) du Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire (MEEDDAT) situé à La Grande Arche de La Défense.

Elle va continuer sa mission Action Internationale à la DGDAI du LCPC tout en s'occupant également du CF-AIPCR en tant qu'Adjointe au Secrétaire général.

Prochaines manifestations



23 au 25 septembre 2008 à Rennes

Pour sa troisième édition, INTERROUTE se transforme et devient **INTERROUTE & VILLE**.

Le salon-congrès se fixe dans le Grand Ouest (Rennes), ouvre son offre à l'aménagement de la voirie urbaine et crée la Place de l'Innovation, une zone d'animation extérieure qui reconstitue un quartier en mouvement.

Nous serons heureux de vous y accueillir sur le stand du CF-AIPCR ainsi qu'à la remise des « prix du CF-AIPCR » qui aura lieu durant la séance d'inauguration.

Vous pouvez consulter les informations concernant cet événement sur le site du CF-AIPCR :

www.cf-aipcr.org



• Les rencontres du CF AIPCR

4 décembre 2008, Arche de la défense

Ces rencontres annuelles entre les membres du cf-aipcr et les experts des Comités techniques et des Comités miroirs sont devenues un lieu de rendez-vous pour la communauté routière française.



• Congrès international de la viabilité hivernale,

8-12 février 2010, Québec



• 24e congrès mondial de la route,

en 2011 au Mexique

Comité de rédaction : Y. Robichon, P. Mallejacq, Y. Daniel

Comité éditorial : Y. Robichon, P. Mallejacq, G. Baillemont, D. Mourier, M. Chappat, J.-M. Masson

Conception, réalisation : Ph. Caquelard - LCPC

A collaboré à la réalisation de ce numéro : Cécile Fromain

Photo de la page 1 : Le Bez en Ardèche, Auteur : Daniel Vandros © ASCO-TP



Bulletin d'adhésion au Comité français de l'AIPCR

à retourner au secrétariat du CF-AIPCR

Laboratoire central des ponts et chaussées • 58, boulevard Lefebvre 75732 Paris cedex 15 - France

Nom : Prénom :

Société :

Service : Fonction :

Adresse :

.....

Téléphone : Télécopie :

Courriel :

Montant adhésion 2008 :

Membre collectif public ou privé : 910 Euros

Membre individuel public ou privé : 56 Euros

Mode de règlement :

- par virement direct au compte du « Comité français de l'AIPCR » ouvert auprès du Crédit Lyonnais, Agence Puteaux-la Défense - n° 30002 / 00775 / 0000006958U / 45
- par chèque postal ou bancaire, libellé au nom du « Comité français de l'AIPCR »

Date : Signature :

L'adhésion au CF-AIPCR vaut adhésion à l'AIPCR et donne droit à :

- L'accès aux manifestations 2008 organisées par le CF-AIPCR dont les journées d'études
- Un abonnement gratuit aux 3 numéros annuels de la lettre du CF-AIPCR
- Un abonnement gratuit aux 4 numéros annuels de la revue *Routes/Roads*
- L'acquisition à tarif réduit des rapports techniques de l'AIPCR pour les membres individuels
- Un exemplaire gratuit des rapports techniques de l'AIPCR pour les membres collectifs
- L'ensemble des rapports des comités publiés lors du prochain congrès mondial de la route
- La possibilité de faire connaître les manifestations des membres collectifs sur le site du CF-AIPCR
- L'accès aux sites web du CF-AIPCR et de l'AIPCR

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la diffusion de l'information sur les activités de l'association. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au Secrétariat général du Comité français de l'AIPCR.